

Concours de la Sélection internationale, Ecole normale supérieure

Rapport sur les épreuves d'économie du concours 2026

Marc Gurgand (CNRS – Ecole d'économie de Paris & ENS-PSL)
Simon Bunel (INSEAD & ENS-PSL)

1. Bilan des candidatures

Le jury a examiné 16 candidatures en économie pour la session 2026, en provenance de treize pays différents. La majorité des candidatures proviennent du continent africain (11 candidatures sur 16), suivies par l'Asie (3 candidatures), l'Europe et l'Amérique (1 candidature chacune). Sur le plan du genre, le jury a examiné 12 candidatures masculines et 4 candidatures féminines.

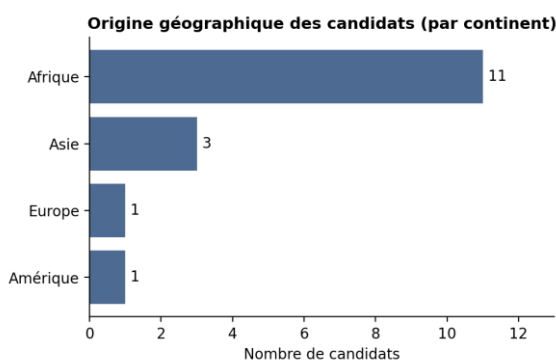


Figure 1 – Répartition des candidats par continent d'origine (16 candidatures, session 2026)

Répartition des candidats par genre

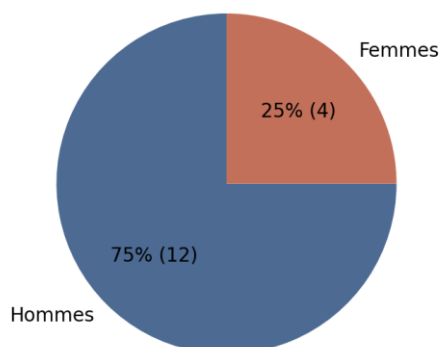


Figure 2 – Répartition des candidats par genre (16 candidatures, session 2026)

Trois candidatures ont été retenues pour l'admissibilité. À ce stade, le jury s'est montré exigeant quant à la solidité du cursus universitaire des candidates et candidats : une fois admis, ceux-ci doivent suivre, au sein du département d'économie, un parcours de licence puis de master (à la Paris School of Economics) particulièrement exigeant, pour lequel une préparation solide est indispensable. Si une formation pluridisciplinaire reste toujours valorisée, des fondamentaux économiques solides ainsi qu'un niveau satisfaisant en mathématiques demeurent nécessaires pour réussir la formation dispensée à l'ENS-PSL. À l'inverse, les dossiers reposant uniquement sur des études de gestion ou de management sont automatiquement écartés, ces filières ne donnant pas accès aux prérequis indispensables à des études d'économie.

2. Qualité des projets de recherche

Les projets de recherche présentent une forte hétérogénéité : beaucoup sont extrêmement vagues, programmatiques, mal ancrés dans la discipline, ou consistent en une revue de littérature schématique. D'autres, qui sortent nettement du lot, posent une question claire, la situent dans la littérature existante, et proposent une stratégie empirique ou théorique, même simple, pour y répondre. Ces projets appréciés peuvent

porter sur des thématiques très diverses, allant du forecasting macroéconomique aux liens entre mobilité et éducation, en passant par l'économétrie.

3. Bilan des écrits et des oraux

Les sujets d'écrit et d'oral sont individuels. Ils sont choisis en tenant compte du projet de recherche du candidat ou de la candidate, de façon à mobiliser des connaissances proches de ses centres d'intérêt. Cette année, les trois candidats admissibles ont eu les sujets suivants :

Candidat 1

ECRIT : Choix résidentiels et inégalités sociales et économiques.

ORAL : Environnement social et contraintes économiques dans les décisions et les résultats scolaires.

Candidat 2

ECRIT : Le recours aux méthodes de machine learning améliore-t-il nécessairement la crédibilité des résultats en économie empirique ?

ORAL : Apports de la révolution de la crédibilité à l'évaluation des politiques publiques.

Candidat 3

ECRIT : À quoi servent les prévisions économiques ?

ORAL : Données et modèles en prévision économique.

Comme pour les projets de recherche, on observe une forte hétérogénéité entre les candidats : la différence se fait surtout sur la faculté à prendre du recul sur le sujet et à disposer d'une réelle connaissance de la littérature. Certains candidats impressionnent par leur capacité à replacer les enjeux dans la littérature existante, y compris académique récente. À l'inverse, comme les années précédentes, d'autres manquent de connaissances leur permettant de donner un cadrage empirique aux questions posées, ce qui conduit souvent à des développements très abstraits ou excessivement normatifs.

Un facteur discriminant entre les candidats est la faculté à organiser clairement la présentation, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, en distinguant explicitement des parties qui structurent le propos et évitent de passer d'une idée à une autre sans transition. Cela permet non seulement de montrer au jury une bonne connaissance du sujet, mais aussi de préparer le terrain pour une discussion plus construite, qui permet de mettre en valeur les connaissances des candidats.

Pour l'écrit comme pour l'oral, le jury ne peut que recommander aux candidats de bien connaître les cadres institutionnels et quelques faits stylisés autour du thème de leur projet de recherche, et d'être prêts à mobiliser quelques notions simples en théorie économique. Il attend surtout une capacité à raisonner sur un sujet en articulant les dimensions théoriques et empiriques, en mettant en perspective les implications de politique publique, et en ayant un plan clair et structuré qui mobilise les principales notions et questions liées au sujet.

A l'issue des épreuves, une candidate a été reçue sur la liste principale et un candidat a été classé sur la liste complémentaire.